



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX DÉLÉGUÉS DU MOUVEMENT «FOI ET LUMIÈRE»

Jeudi, 22 mars 1984

Chers Amis de "Foi et Lumière",

1. Cette année, plusieurs rencontres comme celle-ci m'ont familiarisé avec le monde des handicapés qui est au cœur de vos préoccupations et même de votre vie. En janvier, j'ai reçu des prêtres vivant dans les communautés de l'Arche; en février, tous les membres de l'Arche de Trosly-Breuil. Et aujourd'hui je suis heureux d'accueillir les fondateurs, les responsables coordinateurs et les délégués du mouvement international "Foi et Lumière". Depuis sa fondation à Lourdes voilà treize ans, votre mouvement s'est implanté en beaucoup de pays aujourd'hui représentés dans votre Assemblée. Le peu de temps dont nous disposons ce matin, en ce Carême de l'Année sainte, ne me permet pas de développer longuement les messages que j'ai eu l'occasion de vous adresser, surtout lors du pèlerinage à Lourdes en 1981. Mais vous saurez lire dans ces quelques paroles l'estime et l'affection que je vous porte, et mes encouragements à mener à bien une tâche aussi significative pour l'Eglise et pour la société actuelle.

2. Que de chemin parcouru depuis une dizaine d'années! Dans un passé récent, beaucoup d'enfants et d'adultes blessés d'un handicap mental se retrouvaient isolés, marginalisés en maints secteurs de la société, sans grande espérance de progrès; et souvent leurs familles, humiliées, vivaient cette épreuve repliées sur elles-mêmes. Aujourd'hui, vous avez largement contribué à ce que ces handicapés, leurs parents, leurs amis, bénéficient de rencontres régulières au sein de communautés d'amitié à taille humaine. Là, des liens personnels se tissent qui aident à mieux porter les fardeaux les uns des autres et à y faire face ensemble, en recevant et en donnant aux autres réconfort, estime, écoute, entraide. Là, le climat festif permet à chacun, même aux plus démunis, d'exprimer des ressources souvent insoupçonnées et de goûter ensemble une saine joie. Ces rencontres sont aussi marquées par la prière et par les célébrations qui culminent, pour les catholiques, dans l'assemblée eucharistique. La charte et la constitution que vous avez

adoptées précisent bien ces moyens, qui demandent un engagement courageux, persévérant et, pour les coordinateurs et animateurs, des compétences humaines de pédagogie et beaucoup d'amour.

3. Vous comprendrez que j'insiste sur la *foi chrétienne*. Elle apporte en ce domaine un stimulant, un état d'esprit, une grâce qui correspondent remarquablement à une telle œuvre. Vous ne pouvez oublier votre origine catholique, l'intention de vos fondateurs, et je souhaite que ceux qui, dans le mouvement, partagent votre foi, fassent les efforts nécessaires pour approfondir leur formation spirituelle spécifique, en fidélité à l'enseignement du Magistère. A tous, je souhaite de puiser la lumière dans la révélation de l'amour de Dieu tout au long de la Bible, d'apprendre en particulier de Jésus le respect et l'amour des pauvres: les handicapés mentaux sont bien ces pauvres, démunis des moyens qui font la force et le succès des autres, très vulnérables, mais précieux aux yeux de Dieu, pour qui toute vie humaine a un prix inestimable et toute personne une dignité inviolable. De Jésus, saint Jean nous dit: "Ayant aimé les siens, il les aima jusqu'au bout" (Jo 13, 1). Les handicapés ont besoin plus que d'autres de cette affection, faite de tendresse et de fidélité, qui les sécurise et les épanouit. Mais la foi nous aide aussi à découvrir les possibilités de leur propre contribution au monde qui les entoure: celui-ci gagne à faire l'expérience de leur simplicité de cœur, de leur humilité, de leur joie, de leur soif d'amour, de leur confiance. Oui, l'Evangile est une Bonne Nouvelle pour ces pauvres et leurs amis, sans oublier qu'eux-mêmes évangélisent à leur façon.

4. Votre mouvement a grandi, *s'est structuré*, dans la fidélité à ses origines et dans le respect des consciences, en maintenant le cap sur sa finalité humaine et spirituelle. Des questions se posent encore, touchant par exemple votre statut dans l'Eglise catholique, et les exigences d'un authentique œcuménisme qui se fonde sur la véritable insertion de chacun dans sa propre Eglise. Dans vos rapports avec le Saint-Siège, le Conseil pontifical pour les Laïcs pourra vous guider utilement.

De même, vous avez conscience qu'il est nécessaire de coopérer avec d'autres associations de l'Eglise et de la société qui œuvrent dans le même sens. Et vous demeurez soucieux de participer aux activités de l'Eglise, en particulier dans le cadre des paroisses, des pèlerinages diocésains ou nationaux. Car il importe d'intégrer le plus possible les handicapés et leurs proches dans tout le Corps de l'Eglise où ils doivent avoir pleinement leur place.

5. Au moment de votre bilan des difficultés, des espérances et des projets de votre mouvement, vous vous mettez à l'écoute de Dieu pour lui demander de continuer son œuvre, selon ses désirs. Je suis très sensible à cette *disponibilité* foncière, que je vous souhaite de garder et de développer. La présente démarche jubilaire nous permet d'entrer toujours plus à fond dans la volonté du Seigneur, en redécouvrant l'amour de Dieu, saint, proche et fidèle, en purifiant nos consciences, nos comportements et nos désirs, en méditant sur le prix mystérieux de la souffrance rédemptrice, comme je l'ai récemment proposé au monde, en demandant à Jésus

ressuscité de libérer nos cœurs de tout ce qui les entrave, pour connaître la joie des enfants de Dieu.

Que l'Esprit Saint éclaire et fortifie tous les membres des communautés "Foi et Lumière", à travers le monde. Qu'il inspire et soutienne les responsables! Que la Vierge de l'Annonciation, au cœur simple et disponible, les aide dans l'accueil des pauvres que sont les handicapés! Et moi, je vous encourage de mon affectueuse Bénédiction Apostolique.

© Copyright 1984 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana